



Info Morin-Heights

L'harmonie c'est dans notre nature!

**MORIN-HEIGHTS
1855**



Printemps-Été 2014 - Vol. 17, no 2

Journée de l'environnement et de la famille

Le samedi 24 mai 2014

**À l'hôtel de ville, beau temps,
mauvais temps!**

- Distribution de semis gratuits dès 9 h;
- Inscriptions pour le service de garde et de transport de la municipalité en lien avec le camp Tamaracouta, de 9 h à 11 h;
- Blanche-Neige, Cendrillon et Woody seront présents sur le site de 10 h à 13 h et présentation de deux mini-spectacles pour les petits;
- Structure gonflable pour les enfants de 10 h à midi;
- Portes ouvertes à la caserne où vous pourrez rencontrer les pompiers et voir tout l'équipement. Formation sur les extincteurs portatifs offerte, pour vous inscrire voir les détails en page 12;
- Divers kiosques environnementaux jusqu'à midi: Pépinière rustique, produits écologiques, compostage, horticulture, jardinage, etc.;
- Rabais sur les analyses d'échantillons d'eau de puits privés par Bio-Services de 9 h à 11 h (recommandé une fois l'an).



Semis gratuits

À chacun son arbre! La Municipalité, en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et le Club 4-H du Québec, offre des semis gratuits à ses citoyens. Les quantités sont limitées et les semis seront distribués par ordre d'arrivée (max. 25 par famille).

Sachez que:

- La plupart des semis sont des conifères d'environ 25 cm.
- Les essences d'arbres disponibles ne seront connues qu'au moment de la distribution.

Petits projets de plantation

Ceux qui désirent obtenir 25 semis et plus pour un projet de plantation spécifique sur leur propriété, sont invités à revenir à l'hôtel de ville entre midi et 13 h; la distribution se fera selon les quantités et les essences restantes.

La Fête du Canada
tous les détails en page 18

Calendrier des collectes
en page 7

Camp de jour
en page 16
**(nouveau: inscriptions
en ligne!)**



Sommaire

P2
Nouvelles

P7
Services
municipaux

P14
Activités

P23-24
Cours



Mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après une période hivernale longue et froide, le printemps nous amène la chaleur, mais aussi la saison des projets.

Voici un bref résumé des projets en cours en 2014:

Les propriétaires du Domaine Balmoral ont approuvé un projet de réfection majeure des rues Augusta, Balmoral et Glen Abbey. Ces travaux débuteront après la période de dégel.

Le projet d'asphaltage des rues du domaine des Bories a été soumis aux propriétaires et nous prévoyons réaliser les travaux avant la fin de l'année.

Les études sur le raccordement du réseau d'eau potable de Ski Morin Heights au réseau du village sont complétées, nous attendons la confirmation d'une aide financière de 491 500 \$ avant de soumettre le projet pour approbation aux citoyens du secteur.

Le conseil est à réviser, avec l'architecte Jean Damecour, les plans et devis en vue de la construction d'un chalet communautaire au Mont Bellevue (Parc Basler). La location de la roulotte de chantier pour les saisons de ski fut un bon dépanneur, mais peu convenable pour la capitale du ski de fond. Le projet sera soumis à la population sous peu.

Le Service des Travaux publics sera encore fortement sollicité: l'entretien du réseau



routier demeure une priorité et des interventions ont été ciblées sur un grand nombre de rues. Dans bien des cas, il s'agit de travaux de fossés, d'élagage et de réparation de la chaussée.

Nous poursuivons le programme de réfection des réseaux d'eau potable, cette année nous termineront les travaux sur le réseau de distribution des réseaux Bastien et Beau-lieu.

Nous vous demandons d'être patients sur les chantiers et de respecter la signalisation puisque nous travaillons pour vous.

La vie communautaire occupe une place prépondérante dans le cœur des Morin-heighters.

Je vous convie personnellement, ainsi qu'au nom du conseil, aux activités suivantes:

- Le tournoi de pêche annuel, en collaboration avec l'Association chasse et pêche des Laurentides, aura lieu le **samedi 17 mai** au parc Lummis et nous invitons toutes les familles à y participer et à y déguster de la truite fraîche.
- La Journée de la famille et de l'environnement, le **24 mai** à l'hôtel de ville, est une belle occasion pour les adultes de se familiariser avec des dossiers comme la sécu-

rité à la maison, la régénération des rives et les dossiers environnementaux, tandis que les jeunes et moins jeunes peuvent visiter la caserne des pompiers et assister à une démonstration de leur dextérité. Une structure gonflable sera installée pour le plus grand plaisir des petits et la Municipalité remettra des pousses d'arbres aux citoyens.

- Le Jour du Canada, le **1^{er} juillet**, c'est la fête à Morin-Heights! Joignez-vous à vos concitoyens et concitoyennes et profitez de cette fête familiale sur le site de Ski Morin Heights qui se termine par des feux d'artifices et un spectacle sur scène.
- L'exposition estivale d'Arts Morin-Heights sera présentée à la salle de l'église Saint-Eugène **du 25 juillet au 3 août**. De plus, les artistes de chez nous présenteront d'autres œuvres à la salle du Souvenir tout l'été.
- La Municipalité, en partenariat avec le *Repercussion Theatre* de Montréal et la troupe *Theatre Morin-Heights*, présentera en plein air la pièce *Harry the King* de Shakespeare sur le site du Mont Bellevue (ch. Lac Écho). Nous invitons les citoyens de Morin-Heights, ainsi que des municipalités avoisinantes, à assister à cette seule représentation dans les Laurentides qui aura lieu le **12 juillet**.

Enfin, à titre de Président du Garde-manger des Pays-d'en-Haut, je vous invite à appuyer généreusement cet organisme qui assure la sécurité alimentaire de bien des personnes demeurant sur le territoire de notre MRC. La pauvreté existe sur notre territoire, même si elle est moins apparente qu'ailleurs. Plus de 21 000 boîtes de nourriture, repas et lunchs aux écoles ont été distribués en 2013 ainsi que 700 bons de Noël.

Je termine en rappelant à tous et à toutes que votre participation à la vie municipale et communautaire est cruciale et que c'est vous qui faites le succès des activités que nous vous proposons.

Bon été,

Tim Watchorn, ing.
Maire



La marche, une activité physique pour tous

30 minutes d'activité physique chaque jour sont nécessaires pour maintenir une bonne santé. Quoi de mieux qu'intégrer la marche à son quotidien pour arriver à bouger tous les jours! En effet, la marche est une activité accessible, sécuritaire et peu coûteuse, que l'on peut faire à tout âge. De plus, pas besoin d'être un athlète pour la pratiquer, il suffit d'avoir une bonne paire de souliers et... un peu de volonté! Que ce soit en famille, entre amis ou seul, la marche est une activité physique à ne pas négliger!

Les médecins sont unanimes à souligner les vertus de la marche:

- augmente l'irrigation sanguine au niveau des membres inférieurs;
- renforce le muscle cardiaque;
- muscle les membres inférieurs et les fessiers;
- améliore sensiblement le rendement des poumons.

Alors n'hésitez pas, enflez vos espadrilles! Marchez durant la belle saison et profitez de nos magnifiques paysages, marchez durant vos pauses au travail, pour faire vos courses ou pour tout autre déplacement!

Cette capsule a été réalisée par l'équipe saines habitudes de vie du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) des Pays-d'en-Haut. Pour une rencontre gratuite avec un membre de cette équipe composez le 450-227-8760 poste 4391. www.0-5-30.com



La Municipalité de Morin-Heights adoptait en 2007 sa «Politique familiale et des aînés» et le Plan d'action pour les années 2008-2011.

Cette politique était le fruit de travaux de réflexion qui s'étaient échelonnés sur près de deux ans, par un comité de bénévoles appuyés à l'époque par le conseil et la direction du Service des loisirs.

Depuis, le gouvernement du Québec a lancé le programme «Municipalité amies des aînés» (MADA), auquel la MRC des Pays-d'en-Haut et ses dix municipalités constituantes ont décidé d'adhérer.

L'Organisation Mondiale de la Santé considère que le Québec est très avancé dans l'application de l'approche «ami des aînés» et qu'il est le leader mondial dans la mise en œuvre de solutions innovantes pour favoriser le vieillissement actif.

Au Québec en 2006, les aînés représentaient 14% de la population alors que ce pourcentage atteindra 28% en 2056. Dans la MRC des Pays-d'en-Haut, le nombre de citoyens de plus de 65 ans est un peu plus élevé.

Une municipalité amie des aînés (MADA) est une municipalité qui:

- met un frein à l'âgisme;
- sait adapter ses politiques, ses services et ses structures;
- agit de façon globale et intégrée;
- favorise la participation des aînés;
- s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

Cette démarche vise à identifier les grands enjeux découlant du vieillissement de la population et promouvoir le développement d'une culture d'inclusion sociale des aînés.

Depuis un an, le comité bénévole de Morin-Heights, appuyé de spécialistes de différents domaines, travaille à identifier les actions, les politiques, les services et les structures sociales et politiques qui peuvent soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs.

De l'information additionnelle sera diffusée à l'automne et une assemblée de consultation aura lieu en novembre prochain.



Collecte de sang annuelle

La prochaine collecte de sang à Morin-Heights aura lieu le **11 août de 13 h à 19 h 30** dans l'unité mobile d'Héma-Québec qui sera stationnée à l'hôtel de ville. L'approvisionnement en sang de nos hôpitaux repose entièrement sur la générosité des gens soucieux de partager la très grande richesse qu'est la santé. Chaque don de sang sauve des vies. Seulement 3 % de la population québécoise admissible au don de sang pose ce geste solidaire. Toutes les 80 secondes, une personne a besoin de sang au Québec. **Donnez du sang. Donnez la vie.**

Pour toute question sur l'admissibilité au don de sang, appelez au **1-888-666-HEMA** ou visitez le www.hema-quebec.qc.ca.

Bureau du cinéma et de la télévision des Laurentides



Depuis 1997, le Bureau du cinéma et de la télévision des Laurentides (BCTL) accomplit sa mission de promouvoir et de faciliter sur son territoire, l'accueil des tournages cinématographiques, télévisuels et publicitaires. Si l'expérience d'un tournage rémunéré vous intéresse, le BCTL pourrait inclure votre propriété dans sa banque de photos numériques afin de la proposer comme potentiel lieu de tournage.

Voici le genre de lieux principalement recherchés :

- Chalets isolés et grandes maisons au bord de l'eau
- Maisons patrimoniales, manoirs
- Grandes maisons à aire ouverte (architecture originale de préférence)
- Bâtisses abandonnées (maison, ferme, usine, église, etc.)
- Entrepôts (avec plafonds environ 24 pieds de haut)
- Carrières, mines, tunnels
- Grottes, falaises
- Paysages à couper le souffle
- Champs non cultivés
- Bâtiments de ferme

Merci de bien vouloir communiquer avec le BCTL afin de faire connaître votre intérêt à cette adresse : info@filmlaurentides.ca. De manière à vous permettre de mieux connaître l'organisme, nous vous invitons à consulter le site www.filmlaurentides.ca ainsi que la page Facebook www.facebook.com/filmlaurentides.

Système d'appels automatisés en cas d'urgence

Un système automatisé de messagerie d'urgence a été implanté par la Municipalité. Il pourra être déployé en cas d'interruption de l'alimentation en eau potable, d'accident environnemental ou toute autre situation d'urgence. Le message pourrait alors inclure des consignes à suivre.

Votre numéro de téléphone est confidentiel ? Vous possédez seulement un cellulaire ou vous avez emménagé au cours des derniers mois ? Faites-nous parvenir un courriel avec vos coordonnées (nom, adresse, numéro(s) de téléphone) à bulletin@morinheights.com afin d'être ajouté à la liste des personnes pouvant être contactées par le système.

Pour les personnes en perte d'autonomie, svp communiquez avec la municipalité au 450 226-3232, poste 101 ou à municipalite@morinheights.com afin que vous puissiez être inclus dans une liste prioritaire en cas de situation d'urgence.



Le nombre de chantiers routiers est très élevé partout au Québec. Pendant la saison des vacances ou avant un départ, planifiez vos déplacements. Informez-vous des entraves en consultant le site www.quebec511.gouv.qc.ca. Il est aussi possible de composer 511 sur n'importe quel appareil téléphonique pour avoir accès aux renseignements presque en temps réel sur l'état du réseau routier.

Stationnement interdit

Aucun stationnement n'est permis sur les chemins publics de la municipalité et ce, en toute saison, sous peine d'amende ou de remorquage. Une section sur le chemin du Village (côté ouest) offre des espaces autorisés pour le stationnement de 8 h à 22 h seulement, ainsi que sur la rue Campbell (côté est), entre le chemin du Village et la rue Glen, aux mêmes heures. Nous vous prions de bien vouloir respecter ce règlement.

Nous vous invitons à utiliser l'un des stationnements publics suivants :

- à la bibliothèque,
- à l'hôtel de ville,
- au parc Lummis,
- au Corridor Aérobique,
- au Mont Bellevue,
- ou celui de la rue des Bouleaux.



Service de transport inter-municipal : autobus, taxibus et transport adapté (TaCL). Visitez le site Internet pour toute information. Il est aussi possible d'effectuer les réservations de transport adapté et de taxibus en ligne.

www.transportlaurentides.ca

Visite des Royal Canadian Hussars

La municipalité de Morin-Heights aura le plaisir d'honorer les Royal Canadian Hussars le 25 mai prochain en leur accordant le droit de cité. Les Hussars défilent en colonnes de route, avec couleurs et baïonnettes. La cérémonie symbolique se poursuivra en compagnie du maire et du conseil.



Changement d'adresse

Il est important d'aviser la Municipalité par écrit de tout changement d'adresse de correspondance. Un formulaire est disponible sur www.morinheights.com ou à l'hôtel de ville.

Société d'horticulture et d'écologie Tournenvert

Formée en 1989, la Société d'horticulture et d'écologie TOURNENVERT est un organisme sans but lucratif et est membre de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec. L'organisme œuvre dans toute la région des Pays-d'en-Haut avec une volonté d'agir collectivement pour conserver et embellir notre milieu naturel! Depuis 25 ans, Tournenvert multiplie les projets auprès des jeunes (clientèle scolaire) et des moins jeunes (clientèle familiale, sociale et de loisirs). Leurs projets incluent la création d'un arboretum, la plantation d'arbres dans les cours d'école et dans des lieux publics (un chêne à Morin-Heights pour célébrer le 150^e anniversaire). Leurs activités incluent également des travaux d'entretien dans les jardins communautaires, des visites de jardins (cinq journées consacrées à la visite de jardins privés) et une participation à diverses activités municipales concernant la qualité de vie des citoyens (MADA, table de concertation, journées vertes, etc.).

Vous pouvez devenir membre de la société et partager la passion de faire rayonner la connaissance, le respect et la préservation de la beauté de la nature!

Pour en apprendre plus sur l'organisme: www.shtournenvert.fsheq.org ou tournenvert@bell.net



Jardins privés

La Municipalité aimerait présenter certains des magnifiques jardins privés qui existent au village. Si vous aimeriez partager des photographies de votre jardin et les voir publiées sur le site municipal, communiquez avec Karyne Bergeron à: bulletin@morinheights.com. Vous pouvez publier vos photos de façon anonyme si vous le souhaitez.

Saviez-vous que toutes les photos de paysages qui figurent dans nos bulletins municipaux ont été prises à Morin-Heights?



Jardin collectif de Morin-Heights

Les membres du jardin collectif sont heureux d'annoncer une deuxième année qui sera encore plus fructueuse que la dernière, grâce aux citoyens de Morin-Heights!

Avec le succès de notre levée de fonds au resto-bar La Grange en février dernier, nous avons réussi à recueillir le soutien nécessaire pour développer notre « plan forestier alimentaire vivace » avec le programme Adoptez-un-arbre. Merci à tous ceux qui ont participé!

Pour en apprendre plus sur le jardin collectif, visitez notre site Internet: www.marchemorinheights.com/projets-speciaux/ ou écrivez-nous à: morinheightsmarket@gmail.com.



NE FAITES PAS CUIRE VOTRE CHIEN



**LA CRUAUTÉ ENVERS UN ANIMAL
EST UNE INFRACTION AU
CODE CRIMINEL.**

**SI VOUS VOYEZ UN ANIMAL
ENFERMÉ DANS UN VÉHICULE
PAR TEMPS CHAUD, AVERTISSEZ
UN AGENT DE POLICE!**





Corridor aérobie

La Corporation du Parc Linéaire Le P'tit Train du Nord qui s'occupe de l'entretien et de la patrouille d'un des plus beaux bijoux des Laurentides qu'est le Corridor Aérobie, est à la recherche de gens dévoués qui aimeraient être des patrouilleurs-ambassadeurs de cette piste.

Les critères sont très simples :

- Être disponible un minimum de 3 heures par semaine;
- Posséder son vélo et un casque de vélo;
- Présenter le document sur sa recherche d'antécédents criminels;
- Détenir une formation de premiers soins de 16 heures (remboursable à la fin de la saison).

Chacun des patrouilleurs bénévoles recevra trois formations :

- Une formation de base en dépannage mécanique;
- Une formation de mini-guide touristique de la région;
- Une formation technique d'intervention au code d'éthique et plan d'urgence.

Pour plus d'informations, merci de communiquer avec Mathieu Aubin au 450 745-0185 ou par courriel à info@traindunord.com.

De plus, pour suivre les activités et événements estivaux sur le Corridor Aérobie, nous vous invitons à aimer la page de la Corporation au www.facebook.com/parclineaire.



Vous avez besoin d'un soutien à domicile, d'aide pour l'entretien de votre résidence ou même de votre commerce? Voici une solution simple, sécuritaire et efficace :

Communiquez avec nous dès maintenant pour connaître l'ensemble de nos services :

450 229-6677 • www.marteau-plumeau.com

La Fouillerie

Sous le patronat du Garde-Manger des Pays-d'en-Haut, la Fouillerie de Morin-Heights, située au 148 chemin Watchorn, continue d'offrir à la population un service de récupération et de redistribution, à prix modiques, de vêtements neufs et usagés, de jouets, de vaisselles, de livres, etc. Notez que nous n'acceptons pas les meubles, les ordinateurs et les télévisions.

Céline et ses bénévoles vous accueillent avec courtoisie et acceptent vos dons tous les jours.

Lundi, jeudi, vendredi : 10 h à 15 h (fermé de 12 h à 12 h 30)

Samedi : 9 h à midi

Information : 450 644-0087



Coordonnées municipales

Hôtel de ville :

567, chemin du Village,
Morin-Heights (Québec),
JOR 1H0

Téléphone : 450 226-3232

Télécopieur : 450 226-8786

www.morinheights.com

Courriels :

bulletin@morinheights.com
comptabilite@morinheights.com
conseil@morinheights.com
environnement@morinheights.com
inspection@morinheights.com
loisirs@morinheights.com
municipalite@morinheights.com
mutation@morinheights.com
servicetechniques@morinheights.com
ssi@morinheights.com
taxes@morinheights.com
travauxpublics@morinheights.com
urbanisme@morinheights.com

Sûreté du Québec des

Pays-d'en-Haut : 450 227-6848

Urgence : 9-1-1

Feu - Police - Ambulance -
Mesures d'urgence -
Travaux publics (de nuit et lors des congés)

Contrôle des animaux :

819 326-4059 • www.spcall.ca

Conception graphique : Julie Allard
Production : Les Imprimés Triton
450 229-1054 • www.groupetriton.com

*Photos : Tara Kirkpatrick, Denis Laplante,
Raphaëlle Labadie et autres*

Environnement

Piégeage à Morin-Heights

Toute opération de trappe est faite par le MDDEFP (Saint-Jérôme) qui intervient directement dans certains cas, particulièrement si de gros animaux sont en cause (ours, orignaux, chevreuils) ou dans le cas d'animaux malades. Tout piégeage doit être fait par un trappeur qualifié qui a le droit de trapper sur les terres publiques ou privées avec la permission des propriétaires, durant la saison prescrite par la loi. Si la saison est terminée, le MDDEFP doit autoriser la trappe.

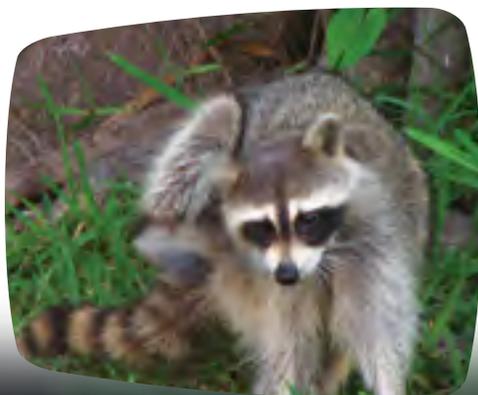
La Municipalité intervient rarement dans la trappe d'animaux, sauf dans les cas où il y a une menace à la santé des humains (cas de rage) ou à la sécurité routière lorsque les infrastructures municipales sont en danger (barrage de castors bloquant un ponceau de rue sur un chemin municipal) et coopère avec le MDDEFP et avec la MRC, dans le cas des castors.

Lorsque des petits mammifères (ou des oiseaux telles les dindes sauvages) menacent la propriété privée ou les animaux de compagnie, les résidents doivent tout d'abord tenter de faire fuir les animaux sauvages, mais s'ils n'y parviennent pas, ils peuvent engager un trappeur pour régler un problème de raton-laveur, lapin, écureuil, marmotte, moufette, pékan, renard, coyote et autres mammifères de petite taille. Les propriétaires peuvent aussi louer des cages chez Rona Dagenais afin de capturer eux-mêmes les animaux. Vous pouvez vérifier auprès du MDDEFP si vous avez des doutes sur une situation.

Notez qu'il est illégal de nourrir les animaux sauvages. Dans bien des cas, le type et la quantité de nourriture peuvent déranger leur système digestif.

Dans le but de protéger vos animaux de compagnie, il ne faut jamais nourrir les chats errants. Ils sont la principale cause de propagation de maladies en plus de tuer beaucoup d'oiseaux et autres petits mammifères. Les chats domestiques devraient être gardés à l'intérieur pour ne pas être la proie de prédateurs. Les chiens doivent toujours être gardés en laisse à moins d'être sur le terrain de leur propriétaire pour éviter toute confrontation avec d'autres chiens ou animaux sauvages et pour éviter qu'ils ne se prennent dans un piège dissimulé.

Morin-Heights possède encore de grandes étendues boisées et d'espaces ouverts. Nous sommes chanceux d'avoir un grand nombre d'animaux sauvages aux alentours et la perte de ces derniers ou leur disparition diminuerait grandement la qualité de notre milieu de vie.



Collecte des matières résiduelles 2014

Mai						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Août						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						



Déchets



Recyclage



Déchets et recyclage



Gros objets

SERVICE DES PLAINTES:

1 855 425-3797 ou

rcmillermorinheights@gmail.com

La conservation de l'eau potable

La municipalité exploite six réseaux de distribution d'eau potable sur son territoire, sur lesquels des améliorations importantes ont été apportées depuis 2008. Bien que les six réseaux aient vu leur système de distribution et de traitement refaits entre 2007 et 2008, le travail d'amélioration des stations de pompage s'effectue sur une base continue. Le plus important est l'ajout de pompes à débit variable réduisant les coûts en électricité et l'usure sur les pompes elles-mêmes.

Récemment, une quantité considérable de travaux de reconstruction ont été effectués sur les conduites dans certains secteurs. Une grande portion des réseaux Bastien, Alpino et Beaulieu, ainsi que d'importantes sections du réseau desservant le village ont été refaits, et plus récemment le cœur villageois. Ces travaux donnent des résultats éloquentes.

Présentement, à l'exception du réseau du Village, il n'y a essentiellement pas de fuites sur les réseaux. La supervision continue des réseaux par ordinateur démontre que cinq des réseaux tombent fréquemment à zéro à différents moments ce qui prouve qu'il n'y a pas de pertes. Dans le cas des trois réseaux reconstruits, la consommation de l'eau a baissée de 75% et les chiffres du réseau du Village démontrent que la moitié moins d'eau est puisée comparativement à 2007.

Toutes ces améliorations réduisent la demande sur la nappe, chose importante dans le but de nous assurer que nous aurons de l'eau encore longtemps et par la même occasion contribuent à minimiser les coûts d'opération et d'entretien à long terme. La municipalité réinvestit continuellement les économies dans l'infrastructure de distribution et poursuit ses efforts de sensibilisation et de conservation de l'eau.

Morin-Heights est en bonne voie d'atteindre les objectifs provinciaux en ce qui a trait à la conservation de l'eau, et bien que la consommation soit encore de **625 litres par personne par jour**, nous avons une mesure d'avance. Il n'en demeure pas moins que davantage d'efforts doivent être faits dans le but de conserver l'eau pour les générations à venir.

Eau potable

En cas de panne de courant ou d'interruption de l'alimentation en eau, il est possible de s'approvisionner en eau potable à un robinet extérieur à l'hôtel de ville.



L'importance de la protection des puits

L'eau d'un puits privé n'est pas sans limite et le renouvellement de l'eau souterraine est un phénomène complexe qui devrait être traité avec grande attention et respect.

Les nappes aquifères peuvent couvrir plusieurs kilomètres et il est fort probable que vous partagiez l'eau de votre puits avec plusieurs, voire avec un puits qui se trouve à plus d'un kilomètre.

La contamination d'un puits est un problème important presque impossible à corriger, ce qui justifie la mise en place de plusieurs mesures de protection.

- Le tubage d'acier du puits devrait dépasser le niveau du sol d'au moins un pied pour prévenir toute infiltration dans le puits.
- Le puits devrait avoir un couvercle scellé pour prévenir l'entrée d'un animal ou de toute matière organique.
- Il devrait y avoir un monticule de ciment ou de glaise à la base du puits pour dévier les écoulements d'eau du tubage du puits.
- Toutes les précautions devraient être prises afin d'assurer qu'aucun produit pétrolier ne soit utilisé autour du puits, puisque seulement 1 ml d'un dérivé de pétrole peut contaminer 1000 litres d'eau.
- Assurez-vous que tout drainage à proximité d'un puits soit dirigé loin d'un puits, tel les fossés et les drains.
- Faites faire au moins une analyse bactériologique de votre eau par année, préférablement au printemps, pour vérifier la qualité de l'eau et noter tout changement.

Les résidents qui ont un puits peuvent profiter d'une offre spéciale pour faire analyser leur eau à la Journée de l'environnement, le 24 mai à l'hôtel de ville, alors qu'un prix spécial est offert aux résidents.

La renouée du Japon

Des inspections effectuées à travers la municipalité l'été dernier ont révélé la présence marquée de la renouée du Japon, une plante très invasive dont la tige ressemble beaucoup à celle du bambou. Cette plante à floraison automnale produit une fleur blanche ressemblant à celle du lilas. Elle se multiplie rapidement et peut atteindre 3m de haut. Les racines envahissantes s'étendent rapidement (jusqu'à 2 m de profondeur) et étouffent toutes les plantes aux alentours. Ses racines sont si fortes qu'elles peuvent élargir les fissures dans le béton et posent donc un danger pour les fondations et les systèmes sanitaires. La renouée préfère un sol humide et se trouve souvent près des cours d'eau.

Cette plante est devenue un grand problème à travers le Québec et il est extrêmement difficile de la contrôler ou de l'éliminer et d'ailleurs, des études sont en cours pour trouver une solution, ce qui n'est pas simple. La couper stimule sa croissance et la déraciner requiert de la machinerie, même une tout petite quantité de racines se régénère rapidement et repousse. Heureusement, la plante ne pose pas de risque pour la santé.

Tenter d'en réduire la quantité peut aider après un certain temps et ce qui est coupé devrait être brûlé; ne pas composter ni laisser vos résidus de coupe au sol à d'autres endroits. Couvrir l'espace affecté au printemps avec une bâche épaisse et opaque limite son exposition au soleil et aidera à minimiser sa croissance. Internet comporte une foule d'information sur cette plante.



Économiser l'eau à la maison

Pour réduire davantage la demande sur les réseaux, les usagers devraient régulièrement pratiquer des techniques de conservation. Présentement, la plus forte demande sur le réseau l'été est le remplissage des piscines et l'arrosage des pelouses. La consommation plafonne pendant les périodes de canicule et des mesures peuvent être prises pour réduire au minimum l'utilisation de l'eau dans les deux cas.

Une toile aide grandement à réduire l'évaporation de l'eau de piscine et devrait être retirée lors des averses. De la même façon, un système simple pour rediriger l'eau de gouttière soit directement ou dans un baril peut facilement combler les pertes dues à l'évaporation plutôt que d'utiliser de l'eau potable traitée. De plus, les piscines ne doivent pas complètement être vidées à moins que des travaux de réparation soient nécessaires. Si la piscine doit être remplie, faites-le lentement et de nuit.

L'arrosage abusif des pelouses est fréquent et même avec un système de gicleurs automatiques, il s'avère souvent excessif. 2,5 cm d'eau par semaine suffisent au gazon pour rester vert, sans compter qu'il tombe en dormance durant les périodes de sécheresse. Trucs pratiques pour un gazon vert: ne pas le couper trop court l'été et pas du tout en période prolongée de sécheresse, passer un aérateur au printemps et à l'automne, puis ajouter une couche mince de terreau sur les endroits secs. Un dépliant sur l'entretien de la pelouse est disponible à l'hôtel de ville.

En ce qui concerne la maison, vérifiez les fuites possibles des robinets, surtout celui à l'extérieur, ainsi que les toilettes défectueuses qui peuvent gaspiller jusqu'à 25 litres d'eau à l'heure. Si vous remplacez une toilette, optez pour une cuvette à faible débit ou à double chasse pour réduire votre consommation d'eau. Comme 98% des résidences sont reliées à un système sanitaire, il est dans votre intérêt de ne pas surcharger votre élément épurateur. Une trousse Ecofitt avec dispositifs économiseurs d'eau et un test de coloration pour la toilette peut être acheté à la municipalité.

Nouvelle carte des sentiers de vélo de montagne

La MRC a publié une carte des sentiers de vélo de montagne de Morin-Heights. Cette carte fait partie d'une série de quatre cartes de la région sur laquelle vous trouverez aussi le code d'éthique. Ces cartes peuvent aussi être consultées sur notre site Internet municipal.

Deux corvées de nettoyage des sentiers sont prévues ce printemps et deux autres cet automne. Comme il est difficile d'établir des dates longtemps à l'avance, consultez www.morinheights.com pour connaître les détails ou envoyez-nous votre nom par courriel à: environnement@morinheights.com.



Écocentre, pour un développement durable

L'écocentre est situé au:

2125, chemin Jean-Adam, à Saint-Sauveur, 450 227-2451.

Horaire d'ouverture:

Du 1^{er} avril au 30 novembre:
du lundi au dimanche de 7 h 30 à 16 h.

Tous ensemble pour réduire l'enfouissement.

Urbanisme

Nouvelle réglementation applicable aux zones inondables de la Rivière-à-Simon

Suite à l'avis de motion donné le 27 novembre 2013, la MRC des Pays-d'en-Haut adoptait en janvier dernier le règlement de contrôle intérimaire 284-2013 visant l'adoption des cotes d'inondation de récurrence 20 ans et 100 ans de la Rivière-à-Simon traversant les municipalités de Morin-Heights, Saint-Sauveur, Sainte-Adèle et Piedmont. L'objectif étant de s'assurer de la protection des personnes et des biens par rapport aux risques naturels, ce règlement s'applique sur une portion spécifique de la Rivière-à-Simon située sur le territoire de Morin-Heights, entre la rue des Chutes au nord et la limite municipale entre Morin-Heights et Saint-Sauveur au sud. Dorénavant, les propriétés identifiées à la cartographie seront assujetties à des dispositions normatives, notamment au niveau de la construction et des certaines interventions. Nous vous suggérons de communiquer avec le Service de l'urbanisme si vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans ce secteur. Ce règlement, incluant la cartographie, sera disponible sur le site Internet de la municipalité dès son entrée en vigueur.



Ponceaux et aménagement d'entrées charretières

Les propriétaires qui désirent aménager ou déplacer une entrée charretière ainsi que procéder à l'installation ou au remplacement d'un ponceau, devront au préalable obtenir un certificat d'autorisation. Les demandes doivent être déposées à l'accueil de l'hôtel de ville. Un dépôt de 500\$ est requis lors de la demande qui est remboursable une fois que l'ensemble des travaux d'aménagement est inspecté par le Service des Travaux publics. Veuillez noter que l'entretien du ponceau afin de s'assurer de la libre circulation de l'eau est la responsabilité des propriétaires.

Clôtures, haies, murets et plantations d'arbres en bordure d'une rue

Vous prévoyez faire du terrassement cet été en bordure de rue? Vous songez à installer une clôture, un muret ou planter une haie ou un arbre près de la rue? Assurez-vous de demander si un permis est requis. Règle générale, le premier mètre à l'intérieur de votre limite de terrain avant doit demeurer libre de toute structure ou plantation. Seul un couvert végétal tel que du gazon ou de l'ensemencement herbacé est autorisé. Ce dégagement est requis principalement lors des opérations de déneigement. Ce principe s'applique également aux boîtes à lettres, boîtes à sable et autres structures similaires. La Municipalité ne peut être tenue responsable des dommages aux biens si cette distance réglementaire minimale n'est pas respectée. Également, si vous prévoyez planter un arbre le long de votre limite de terrain, assurez-vous d'utiliser une végétation adéquate et de respecter les dégagements requis des lignes aériennes de distribution d'électricité.

Nous vous conseillons de visiter le site www.hydroquebec.com/arbres/index.html où vous trouverez une foule de conseils à cet effet.

Permis pour l'abattage d'arbres: Un permis, qui s'obtient gratuitement en appelant le Service de l'Environnement, est requis avant d'abattre des arbres sur une propriété privée, incluant les arbres en dépérissement. À noter qu'une inspection préalable est requise pour déterminer la validité de la demande. Un permis n'est toutefois pas requis pour l'émondage d'arbres.

Fossés de rues: aménagement et fonction

Nous rappelons aux résidents qui demeurent en bordure d'une rue municipale avec fossé que toute intervention incluant le prolongement de l'aménagement paysager (par exemple du gazon ou de la pierre) dans un fossé de rue est prohibée sans l'autorisation du Service des Travaux publics. Aussi, nous recommandons aux propriétaires de laisser la végétation naturelle établie dans les fossés.

Les fossés font partie intégrante de l'infrastructure de la rue et ils sont destinés à un usage bien précis. Une intervention avec des matériaux inadéquats peut causer des dommages à l'infrastructure. De plus, les fossés sont généralement situés à l'intérieur de l'emprise de rue, propriété de la municipalité. Pour connaître les aménagements autorisés, nous vous invitons à contacter le Service des Travaux publics avant d'entreprendre toute intervention dans l'emprise municipale.

Abri d'hiver temporaire

Les résidents ont **jusqu'au 1^{er} mai** pour enlever la toile de protection de la structure et **jusqu'au 15 mai** pour démanteler la structure même. Ces dispositions sont en vigueur pour tous les abris d'hiver temporaires indépendamment de leur localisation sur la propriété ou de leur usage.

Piscines résidentielles

Si vous prévoyez faire l'installation d'une nouvelle piscine cet été, nous vous invitons à consulter la réglementation applicable sur notre site Internet ou à l'hôtel de ville afin de vous familiariser avec les dispositions particulières et connaître la liste des documents à fournir avec votre demande de certificat d'autorisation. Sachez que pour les terrains desservis par un réseau d'aqueduc municipal, une taxe d'eau annuelle de 200 \$ sera ajoutée à votre compte de taxe. De plus, vous devez remplir la piscine de nuit pour éviter de surcharger le réseau en période de pointe.



**NOUVEAUTÉS
(Romans)**

Hélène de Billy
Proust à Sainte-Foy

Madeleine Chapsal
L'inoubliée

Dominique Demers
Pour que tienne la terre

Katherine Govier
La Femme Hokusai

Elin Hilderbrand
Secret d'été

Philip Kerr
Prague fatale

Louise Lacoursière
La Saline T.III: Impératifs

Michel Langlois
Les gardiens de la lumière T.I:
Maîtres chez soi

Henning Mankell
Un paradis trompeur

Louise Penny
Le beau mystère

Arturo Pérez-Reverte
Le tango de la Vieille Garde

Nicholas Sparks
Le plus beau des chemins

(Documentaires)

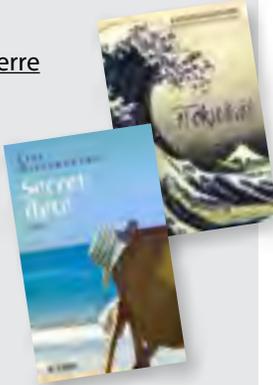
Josée Di Stasio
Le carnet rouge

Matthieu Ricard
Plaidoyer pour l'altruisme:
La force de la bienveillance

(Enfants et ados)

Splat est un vrai chef!

Téa Stilton
La recette de l'amitié
Un prince incognito



Services municipaux

Bibliothèque

La bibliothèque municipale est située au 823, chemin du Village et son fonctionnement est assuré par un groupe bénévole. La bibliothèque est fermée les jours fériés.

Renseignements: 450 226-3232, poste 124

Heures d'ouverture:

- Mardi et jeudi: de 13h à 16h
- Mercredi: de 10h à 12h et de 14h à 16h
- Vendredi: de 19h à 21h
- Samedi: de 10h à 14h
- Dimanche: de 11h à 13h



Saviez-vous que?

Vous pouvez télécharger l'application gratuite **Bookmyne** sur votre iPad, iPhone ou Android (anglais seulement). Avec cette application, vous pouvez effectuer une recherche par auteur, titre ou mot-clé pour voir si la bibliothèque a un livre en particulier. Vous pouvez également vérifier les dates d'échéance des livres que vous avez emprunté, renouveler vos prêts (tant qu'ils ne sont pas réservés ou ne sont pas un PEB) ou réserver un livre.

Des livres numériques sont maintenant disponibles pour emprunt en français et en anglais. Les instructions sur la façon d'emprunter les livres électroniques sont disponibles à la bibliothèque. Vous aurez besoin de votre numéro de carte de membre ainsi que votre NIP qui vous sera fourni par le bibliothécaire. Les livres numériques sont empruntés pour une période de trois semaines et disparaissent de votre appareil à la fin de cette période. Vous devez être membre à la bibliothèque pour emprunter des livres numériques. L'adhésion est de 15,00 \$ par année pour les résidents et 40,00 \$ pour les non-résidents.



Service de sécurité incendie et des premiers répondants de Morin-Heights

Réglementation des feux à ciels ouverts

Les feux extérieurs sont autorisés, mais certaines règles doivent être respectées, c'est pourquoi il faut au préalable obtenir un permis de brûlage. Ce dernier indique comment procéder de façon sécuritaire, il est disponible à l'hôtel de ville, tout à fait gratuitement et valide pour quatre jours. Ne pas se prémunir d'un permis de brûlage engendre la possibilité de recevoir une amende selon l'Article 13 du Règlement 474.

Il est notamment primordial de posséder une source d'eau à proximité de l'emplacement du feu; celui-ci doit être surveillé et gardé sous contrôle en tout temps. Un petit feu peut rapidement devenir dévastateur... Nous vous conseillons de faire une provision d'eau dans une citerne, s'il n'y a pas d'aqueduc.

Portes ouvertes

Le personnel de service se fera un plaisir de vous accueillir, le **samedi 24 mai** lors de la Journée de l'environnement et de la famille, à la caserne où vous pourrez nous rencontrer et voir tout l'équipement qui est disponible pour toutes les sortes d'interventions auxquelles nous devons faire face. Venez rencontrer les gens qui ont votre santé et sécurité à cœur!

Une formation sur l'achat, la manipulation et l'entretien d'un **extincteur portatif** sera offerte sur place, **vous devez vous y inscrire à l'avance** auprès de Moira Smith à tpi@morinheights.com ou au 450 226-3232, poste 216. Vous pouvez aussi laisser vos coordonnées si cette formation vous intéresse à une date ultérieure.

Avez-vous pensé à changer les piles de vos avertisseurs au dernier changement d'heure?

RAPPEL IMPORTANT

Assurez-vous d'avoir votre numéro civique **VISIBLE DE LA RUE** jour et nuit, été comme hiver, pour votre propre sécurité afin de vous assurer une réponse rapide de tout intervenant en cas d'urgence. Lors d'une situation d'urgence, chaque seconde compte!



La vie en zone boisée

La vie en zone boisée présente plusieurs avantages. Vous vivez à proximité des grands espaces verts? Une certaine prudence s'impose. Lisez ces conseils de prévention pour vous aider à vous protéger.

Protégez votre vie et celle de vos proches

- Vérifiez l'indice d'inflammabilité établi par la SOPFEU au www.morinheights.com avant de faire un feu à l'extérieur. Écoutez les médias afin de connaître les risques d'incendie de forêt dans la région.
- N'utilisez pas le foyer extérieur en période de sécheresse.

Protégez votre maison

La toiture:

- Enlevez du toit et des gouttières les nids d'oiseaux, les feuilles mortes et les branches. Coupez les branches et la végétation qui surplombent le toit.
- Couvrez la bouche de cheminée d'un pare-étincelles.
- Faites ramoner la cheminée tous les ans.

La végétation à proximité du bâtiment:

- Gardez la végétation et les matériaux combustibles à trois mètres du réservoir de propane, s'il y a lieu.
- Déchiquetez et compostez les débris ligneux ou apportez-les à l'écocentre. Ne les brûlez pas.
- Appelez Hydro-Québec pour faire élaguer les arbres qui auraient poussé trop près des câbles.



Au printemps, pensez-y !

- Pourquoi ne pas faire ramoner votre cheminée au printemps? Il sera beaucoup moins difficile d'avoir un rendez-vous au moment qui vous convient le mieux.
- Branchez un tuyau d'arrosage pour pouvoir réagir rapidement en cas de début d'incendie.
- Les propriétaires de chemins privés doivent émonder les arbres et branches bloquant la circulation (20 pieds de large x 12 pieds de haut).
- Grillager la cheminée et tous les conduits de fumée;
- Établir, avec tous les membres de la famille, un plan d'évacuation et prévoir un lieu de rassemblement.

Visites de prévention

En 2013, nos pompiers ont cogné à 880 portes et pu faire la vérification des avertisseurs de fumée dans 274 résidences. Le Service de sécurité incendie (SSI) a aussi effectué plus d'une cinquantaine d'inspections commerciales, de pratiques d'évacuation (école, garderies et résidences pour personnes âgées, etc.) et de rencontres éducationnelles.

Cette année encore, vous aurez la visite des pompiers durant l'année pour s'assurer que votre avertisseur de fumée est en bon état et au bon endroit et pour vous donner des conseils pratiques sur la sécurité incendie.

Nous vous invitons à visiter le site de prévention incendie du Québec au www.msp.gouv.qc.ca pour d'autres informations en prévention incendie.

La vie en zone boisée (suite)

Contrôler la végétation

Pour réduire les risques de dommages causés par un incendie, il est important de planifier l'aménagement autour des bâtiments en zones pour bien contrôler les combustibles.

Première zone : moins de 10 mètres (zone coupe-feu)

- Dégagez 10 mètres autour de la maison de toute végétation inflammable telle que les buissons, les arbres et les broussailles. Cette zone coupe-feu empêche l'incendie de progresser de la forêt vers le bâtiment ou du bâtiment vers la forêt. Elle donne aux pompiers une chance de sauver votre maison.
- Il est possible d'y laisser des arbustes décoratifs.
- Gardez le bois de chauffage, les débris combustibles, le bois de construction et les clôtures hors de cette zone.
- Installez le réservoir de propane idéalement à au moins 10 mètres de tout bâtiment.
- Tondez et arrosez régulièrement l'herbe autour des bâtiments.

Deuxième zone : 10 à 20 mètres (zone d'atténuation)

- Choisissez, lors de l'aménagement du terrain, les bonnes essences d'arbres comme l'érable, le bouleau ou le tremble qui ont des degrés d'inflammabilité bas. Évitez le pin gris et l'épinette blanche ou noire, puisque leur degré d'inflammabilité est élevé.
- Diminuez le nombre de conifères dans cette zone, car ils prennent feu plus rapidement que les feuillus.
- Élaguez les branches des conifères qui sont à moins de deux mètres du sol.
- Enlevez les débris ligneux, les massifs d'arbustes épais et les arbres mûrs de cette zone. Ils pourraient permettre à un feu de surface de se propager à l'étage supérieur de la forêt et devenir un feu de cimes incontrôlable.
- Assurez-vous que la cime de chaque arbre ne touche pas aux autres cimes.

Cette **zone d'atténuation** peut supporter un incendie de faible intensité. Cette zone est inutile si la forêt autour est composée uniquement de feuillus. Si le terrain est en pente, il faut élargir cette zone, car les incendies se propagent plus rapidement en remontant une pente. Par exemple, sur une pente de 30 %, il est recommandé d'élargir cette zone à 30 mètres.



Journée des églises ouvertes NOUVEAU !

Afin de souligner le début de la saison estivale, la MRC des Pays-d'en-Haut, de concert avec les acteurs du milieu local, proposera aux églises de notre territoire de s'arrimer à l'activité mise en place par la Fondation Églises Ouvertes basée en Belgique, en les invitant à ouvrir leurs portes le **samedi 31 mai** 2014. Des activités culturelles variées y seront tenues.

Sur l'ensemble du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut, on retrouve plusieurs églises et chapelles d'époques de styles architecturaux différents. C'est donc une chance unique de découvrir la beauté et les richesses patrimoniales qui se cachent dans ces lieux souvent méconnus!

Pour en savoir plus, nous vous invitons à visiter le site www.lespaysdenhaut.com. Un dépliant sera également disponible aux bureaux d'accueil touristique, à la MRC des Pays-d'en-Haut et dans les municipalités locales. **De nouvelles informations sont à venir !**



Concert de la chorale *Joyful Noise*

La chorale Joyful Noise et la chorale de l'école primaire de Morin-Heights présenteront un concert printanier le dimanche **8 juin**, à 15h.

Le concert gratuit aura lieu à l'église United, au 831, chemin du Village (des dons à l'église sont les bienvenus). Pour toute information supplémentaire, contactez Penny Rose au 450 226-2746.



Arts Morin Heights lance sa saison 2014-2015

Pour la quatrième année consécutive, Arts Morin-Heights (AMH) tiendra une série de **mini-expositions à la bibliothèque de Morin-Heights**. Ces expositions, au nombre de quatre, se dérouleront au fil des saisons jusqu'en mars 2015. La salle du Souvenir sera convertie en galerie d'art avec un thème nouveau à chacune des expositions. Arts Morin-Heights présentera des créations de ses artistes-membres inspirées par le thème en vedette.

Pour les heures d'ouverture, voir: www.morinheights.com/bibliotheque-municipale

La première de ces expositions a pour thème « **INSPIRÉ PAR UN LIVRE** » elle est déjà en cours et se tiendra jusqu'au samedi 14 juin. Elle sera suivie d'une exposition ayant pour thème le sport qui durera jusqu'au 27 septembre. L'entrée est gratuite, toutefois, comme l'an dernier, AMH continue d'accepter des dons pour le Garde-manger des Pays-d'en-Haut.

De plus, AMH tiendra son exposition principale du 25 juillet au 3 août à la salle de l'église Saint-Eugène, à Morin-Heights.

Pour toute information concernant Arts Morin-Heights et ses expositions, veuillez consulter notre site Internet www.artsmorinheights.com ou appeler au 450 226-3832.



Theatre Morin-Heights

Visitez le www.morinheights.com ou consultez votre copie mensuelle du journal Main Street pour un aperçu de nos représentations, nos ateliers d'art dramatique et autres activités.

Venez assister à la lecture d'une pièce au restaurant La Grange, situé au 2, Meadowbrook, le **14 mai à 19 h**. Faites partie des lecteurs ou installez-vous confortablement pour écouter la présentation. Arrivez plus tôt pour prendre le repas sur place ou venez prendre le dessert ou un digestif.

Information:

Penny Rose au 450 226-2746

Club de lecture en français

Le CLEF de Morin-Heights débute sa deuxième année de rencontres mensuelles. Nous y discutons de nouvelles lectures, de livres relus et de coups de cœur. Les rencontres ont lieu à la bibliothèque de Morin-Heights.

Si vous voulez vous joindre au groupe ou pour toute autre information: Monique Bélisle, **450 226-8464**

Association historique de Morin-Heights

Présentation sur l'histoire de l'éducation à Morin-Heights, le dimanche **8 juin** de 14 h 30 à 16 h. La présentation aura lieu dans les locaux de l'ancien CLSC situés au 148, chemin Watchorn. Le présentateur invité sera M. Peter MacLaurin, de la commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

L'admission est gratuite.

Contactez mhha98@hotmail.com pour plus d'information.



Activités

Sortie au Vieux-Port de Montréal

Le mercredi 11 juin 2014

La municipalité invite ses citoyens de 55 ans et plus à une visite au Vieux-Port de Montréal.

Activités au choix (\$):

- Musée Pointe-à-Callière
 - Exposition sur Marco Polo
 - Exposition sur l'histoire de la ville de Montréal (avec spectacle multimédia)
 - Exposition Vies de Plateau
- Musée des sciences
 - Exposition sur la grotte de Lascaux
 - Expositions permanentes
- Cinéma Imax 3D
 - Galapagos
 - Madagascar
- Croisière
- Amphibus (tour guidé sur l'histoire de Montréal)
- ou activités libres

Tarif de transport (activités en sus): Résident 15 \$ • Non-résident 25 \$

Le transport en autobus est fourni (sans toilette, sièges confortables), le repas est libre (pique-nique ou restaurant). Surveillez bientôt les affiches au village et le www.morinheights.com pour obtenir les prix et tous les détails.

Inscription et information: 450 226-3232, poste 102

La tournée Shakespeare-in-the-Park à Morin-Heights

«The Famous Victories of Henry V»

La Municipalité de Morin-Heights invite le *Repercussion Theatre* de Montréal à présenter cet été la pièce de William Shakespeare, *Henry the King*, sur le site du Mont Bellevue (chemin du Lac Écho). Le spectacle, une production professionnelle, aura lieu le **12 juillet à 19 h 30** et sera la seule représentation dans la région.

La pièce est présentée en anglais, mais le spectacle dynamique visuellement est accessible et captivant pour tous. L'œuvre traite de leadership et d'honneur, de pères et de fils, d'amour et de rire et de la nécessité de se battre pour ce en quoi l'on croit, malgré les défis insurmontables. L'activité est gratuite et vous y êtes tous conviés; n'oubliez pas d'apporter chaises et couvertures. En cas de pluie, le lieu sera à déterminer.

Information: 450 226-3232, poste 102 ou www.repercussiontheatre.com



NOUVEAU !
Inscription en ligne au
www.morinheights.com



Camp de jour Tamaracouta

La réserve scout Tamaracouta invite les enfants à faire l'expérience du camp Tamaracouta (CT) ou Camp Jackson Dodds (CJD), cet été du **30 juin au 15 août**. Les activités du camp auront lieu du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Situé sur près de 1000 acres de lacs et de forêts magnifiques, le camp Tamaracouta est le plus vieux camp scout en activité au monde. Chaque année depuis 1912, des jeunes de partout dans le monde profitent de la beauté du site. C'est un lieu empreint d'histoire et de tradition qui propose une programmation de qualité; c'est un lieu idéal pour le plein air. Le camp est ouvert aux enfants de 5 à 15 ans et offre des activités telles que la natation, le canot, la randonnée, l'escalade, la pêche, le tir à l'arc ainsi que des activités thématiques sur l'écologie et du bricolage. Un service de garde (\$) est aussi disponible au camp, de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h. Les plus grands (11-15 ans) peuvent s'inscrire au programme enrichi des Aigles. Notez que pour ce groupe uniquement, le dîner est fourni.

TARIFS	1 ^{er} ENFANT par semaine	2 ^e ENFANT par semaine	3 ^e ENFANT par semaine	Remboursement municipal
CT Camp Mésanges 5 à 7 ans	100 \$ (tx incl.)	90 \$ (tx incl.)	80 \$ (tx incl.)	20 %
CJD Camp Faucon 8 à 11 ans	100 \$ (tx incl.)	90 \$ (tx incl.)	80 \$ (tx incl.)	20 %
CT Camp Aigles Programme enrichi 11 à 15 ans	200 \$ (tx incl.)	190 \$ (tx incl.)	180 \$ (tx incl.)	20 %

La compensation financière établie sera versée aux parents, sur présentation de preuves d'inscription et de paiement complet. Aussi, la Municipalité de Morin-Heights offrira 20% de compensation financière (jusqu'à concurrence du tarif résident) aux parents qui choisiront un autre camp d'été municipal offert par une municipalité limitrophe. Vous devez faire parvenir votre preuve de paiement à l'hôtel de ville avant le 15 août afin d'obtenir votre remboursement en septembre.

Les inscriptions ont lieu directement au camp, nous vous invitons à vous inscrire le plus tôt possible puisque les places sont limitées. Des frais d'inscription de 80 \$ par enfant sont applicables (sauf aux membres de Scouts Canada). La date finale de paiement est le 2 juin; les chèques postdatés sont acceptés, mais doivent être reçus d'ici le 1^{er} juin.

INSCRIPTIONS AU CAMP TAMARACOUTA du lundi au vendredi de 8 h 30 à 15 h

499 chemin Tamaracouta, Mille-Isles, J0R 1A0
450 438-4096 • 1-866-438-4096 • reservations@tamaracouta.com

Lors de l'inscription vous devrez apporter:

- le numéro d'assurance maladie de l'enfant
- le numéro d'assurance sociale du parent (pour le relevé 24)
- le paiement complet ou un dépôt avec chèques postdatés
- frais d'inscription de 80 \$

NOUVEAU: inscription en ligne!

La Municipalité organise une période d'inscriptions pour son service de garde et de transport, à l'hôtel de ville de Morin-Heights (567, chemin du Village) le **samedi le 24 mai** de 9 h à 11 h lors de la Journée de la famille et de l'environnement. Il est aussi possible de s'inscrire à ces services à l'hôtel de ville pendant les heures d'ouverture régulières ou au www.morinheights.com. **Le formulaire de transport complété est essentiel pour confirmer la présence de votre enfant à ce service.**

Mini camp d'été «Arts et musique»

Les enfants apprendront les bases du rythme, du chant, de la guitare, du dessin et de la peinture. Il y aura une petite présentation à la fin du camp.

Programme de 6 semaines du **8 juillet au 14 août** pour les enfants de 8 à 12 ans. Les mardis, mercredis et jeudis de 9 h à midi à l'école primaire de Morin-Heights.

Tarif: 20 \$ par jour, par enfant pour 18 classes, tous les matériaux et instruments fournis. Coût total 350\$ pour les résidents (\$360 pour les non-résidents, 325\$ pour un 2^e enfant d'une même famille.) Places limitées.

Date limite d'inscription: 16 mai

Information et inscription: contactez Shawna Dunbar au 450 226-5756 ou à shawna.dunbar@cgocable.ca

Camp d'été du club de canoë-kayak Viking



Le club offre des camps d'été de canotage (demi-journée) pour les enfants de 6 à 12 ans, de 8 h 30 à 12 h 30, du lundi au vendredi, du **30 juin au 22 août**. Les participants suivront le programme national de développement d'habiletés de Canoë-Kayak Canada, ils apprendront les règles et principes de base de la sécurité nautique et s'amuseront à développer des habiletés et garder la forme par le jeu.

Coût: 125 \$/semaine ou 25 \$/jour (tout l'équipement est fourni)

Le club offre aussi les programmes PaddleAll et Para canoë / kayak pour les enfants avec des besoins particuliers, des cours d'initiation au kayak, canoë et bateau-dragon récréatif. Un volet compétition et performance est aussi offert pour jeunes et adultes de toutes habiletés. Visitez le site Internet pour plus de détails, vous y trouverez aussi le formulaire d'inscription: www.canoekayakviking.ca.

Information:
info@vikingcanoekayak.ca

Football Club Morin-Heights

CALENDRIER 2014

BAZAR D'ARTICLES DE SOCCER IFOOT

10 mai de 10h à 15h

À l'église St-Eugène
(148, chemin Watchorn)

PROGRAMME GRASSROOTS

10 samedis: du 14 juin au 16 août,
de 9h à 10h

Programme de développement des
enfants (F & M) nés entre 2007 et 2010
(4 à 7 ans).

130 \$ résidents, 160 \$ non-résidents,
inclut ballon, chandail, short et bas.

Protège-tibias obligatoires dès le pre-
mier samedi.

ACADÉMIE DE SOCCER

(camp de jour de soccer)

du 23 au 27 juin de 9h à 15h sur le ter-
rain de soccer de Morin-Heights.

Pour les joueurs F & M nés entre 2001 et
2007: 30 places disponibles.

Équipement requis : protège-tibias,
souliers de soccer intérieur **ET** exté-
rieur, bouteille d'eau, dîner et collations.

150 \$ inclut t-shirt de l'académie et
ballon.

Service de garde (optionnel) 50 \$, 8 h à
9 h et 15 h à 16 h.

PARTY DE FIN DE SAISON le 16 août

Grassroots (5 à 7 ans): 10h à 11h

Compétition (U8 et +): 11h à 13h

Pour inscription & information:

www.fcmorinheights.com

fcmorinheights@hotmail.com

ou 450-226-0011



Activités

Marché fermier de Morin-Heights

Nouvelle saison, nouvelles heures!

La journée d'ouverture est le **6 juin**; re-
joignez-nous chaque vendredi de **13 h à 18 h**
jusqu'au 3 octobre au 148, chemin Wat-
chorn.

Légumes frais et locaux, confitures, pâtis-
series, mets préparés, musique, artisanat et
même plus. Vos exposants locaux sont de
retour avec de nombreuses nouveautés!

Marché extérieur seulement, beau temps mauvais temps!

Au plaisir de servir Morin-Heights!

Information: 450 226-2789 • morinheightsmarket@gmail.com • www.marchemorinheights.com



Cours de gardiens avertis

Pour les jeunes de 11 à 15 ans qui sont intéressés par le gardiennage, voici un cours complet qui les aidera à acquérir les compétences utiles pour faire face à cette grande responsabilité.

Ils y apprendront des choses pratiques comme préparer des repas simples, inventer des jeux pour les enfants peu importe leur âge, changer une couche, mais aussi quoi faire si une situation grave devait se produire grâce à une formation de base en premiers soins.

Leur seront transmis des trucs utiles de prévention et de sécurité et pour certaines situations telles: comment réagir lors de crises de pleurs ou encore quels sont leurs droits et responsabilités en tant que gardiens(nes).

La formation est offerte à 50 \$ par personne et comprend un manuel ainsi qu'un porte-
cartes, si le cours est complété avec succès.

Samedi 7 juin et **dimanche 8 juin** de 9h à 13h.

À la salle du Souvenir de la bibliothèque, 823, chemin du Village. Formation bilingue.

Notez qu'il faut apporter: un crayon et du papier, des crayons de couleur et une poupée ou un toutou de la grosseur d'un bébé, si possible.

Inscription obligatoire à l'hôtel de ville au plus tard le 23 mai: 450 226-3232, poste 111.

Pour plus de renseignements sur le cours, communiquez avec l'instructrice:

Kim Maurice au 514 916-9904

Activités

Fête du Canada, le mardi 1^{er} juillet à Ski Morin Heights

Une journée remplie d'activités gratuites pour toute la famille vous attend à Ski Morin Heights : animateurs ambulants, structures gonflables, maquilleurs, défis et activités familiales diverses. Les élégantes dames du Strawberry Social de l'église Trinity et leur shortcake aux fraises seront aussi du rendez-vous. Concert en soirée, feux d'artifices et plus encore ! Nous vous attendons en grand nombre, dès 14 h, pour ces grandes festivités !

Un dépliant détaillant l'horaire de la journée vous sera posté dans quelques semaines.

Nous avons besoin de bénévoles pour mettre en place et démonter les installations sur le site, ainsi que pour animer les différentes activités durant la journée. Vous pouvez aider durant une ou quelques heures, selon votre disponibilité.

Pour être bénévole, téléphonez au :

450 226-3232, poste 111

Pour plus d'informations :

www.morinheights.com



Les activités de la Légion royale canadienne

Bienvenue à tous!

127 chemin Watchorn

SAMEDI 10 MAI

Souper de la fête des mères, à 18 h

SAMEDI 24 MAI

Tournoi de golf de la Légion et souper steak

VENDREDI 30 MAI

Smoked Meat TGIF, à 18 h

SAMEDI 14 JUIN

BBQ de la fête des pères, à 18 h

VENDREDI 20 JUIN

Smoked Meat TGIF, à 18 h

SAMEDI 28 JUIN

BBQ de la Fête du Canada

VENDREDI 18 JUILLET

Smoked Meat TGIF, à 18 h

SAMEDI 26 JUILLET

Fameux méchoui de boeuf de Barney, à 18 h

SAMEDI 16 AOÛT

Tournoi de golf de Gerry Hecklinger et souper steak

VENDREDI 22 AOÛT

Smoked Meat TGIF, à 18 h

SAMEDI 30 AOÛT

Souper bifteck de la fête du travail, à 18 h

Parties de fléchettes les mercredis à 19 h.

Whist militaire les 1^{er} et 3^e lundis du mois, cribble les 2^e et 4^e lundis du mois.

MARCHÉS AUX PUCES

(remis au lendemain en cas de pluie)

samedi 7 juin • samedi 5 juillet

samedi 2 août • samedi 6 septembre

Information : 450 226-2213 (après 13 h)

Ligue de golf de la Légion

Nous jouons tous les mardis, de mai à octobre, dans les terrains de golf de la région. Les coûts varient de 32 \$ à 40 \$ selon le club de golf. On se retrouve ensuite à la Légion après la joute.

Ouvert à tous! Si vous êtes intéressé à jouer, contactez Jules au 450-226-3236 ou julesb@bell.net.

Session d'information juridique

M^e Stephanie Carrière organise mensuellement une soirée d'information juridique ouverte à tous et ce tout à fait gratuitement. Notez qu'il ne s'agit pas de consultation, mais bien d'information légale. Ces soirées d'information reprendront à l'automne, d'ici là faites-nous savoir quels sujets vous intéressent à :

bulletin@morinheights.com

Groupe de soutien du cancer de la région des Laurentides

Ce groupe de soutien de la région des Laurentides vient spécialement en aide aux personnes atteintes, leurs familles et aux proches aidants de langue anglaise. Les réunions ont lieu une fois par mois. Pour tout renseignement au sujet des réunions et des conférenciers invités appelez :

June Angus au **450 226-3641** ou écrivez à cancer.laurentia@yahoo.ca.

Le Club d'âge d'or Héritage

Le club Héritage s'adresse aux 55 ans et plus et accepte les nouveaux membres. Une activité mensuelle est organisée ainsi que des sorties d'un jour divertissantes en avril, mai, juin, septembre et octobre.

Information :

Marion Roberts au 450 432-7324

Isabel Ellis au 450 226-8882

Mona Wood au 450 226-1454



Nous désirons inviter les citoyens de Morin-Heights à se joindre de façon bénévole à notre Club afin d'offrir à vos jeunes une plus grande quantité d'activités culturelles, sportives et communautaires. Nous nous impliquons déjà, comme bénévoles, dans plusieurs de vos activités (Plaisirs d'hiver, tennis, méritas dans les écoles, etc.). Nous avons besoin de vous pour que les enfants profitent davantage des activités organisées ou parrainées par le Club Optimiste. Votre implication, quelques heures par mois ou par année, sera des plus appréciées! Votre maire Monsieur Tim Watchorn sera bientôt des nôtres et nous en sommes très heureux.

Vous avez de la disponibilité, des idées, du dynamisme? Alors, contactez-nous! Formulaires d'adhésion disponibles sur demande à l'hôtel de ville.

Information : Marcel Lareau au 450 227-1213 ou covss@live.ca

Activités de la communauté St-Eugène

Au 148, chemin Watchorn

Vous avez des ados entre 14 et 18 ans qui aimeraient s'impliquer auprès des jeunes, des moins fortunés, des gens malades, etc.? Ils peuvent rejoindre un groupe qui se réunit un mercredi sur deux pour planifier et organiser différents projets.

SAMEDI 14 MAI À 18H

Souper bénéfique au restaurant O'Petit

Réservation obligatoire • Billet: 40 \$

SAMEDI 21 JUIN À 18H

Méchoui porc et bœuf et soirée de danse

Billet: 25 \$

VENDREDI 8 AOÛT DÈS 11 H

Tournoi de golf au Club de golf Arundel

Le forfait comprend le droit de jeu, la voiturette, le brunch et le souper de type buffet • Billet: 140 \$

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE DE 11 H À 16 H

BBQ familial avec jeux gonflables, activités pour les jeunes, kiosques d'information des différents organismes et services de la région, coût modique pour la nourriture. Entrée gratuite, bienvenue à tous!

Informations et réservation :

450 226-2844



Activités

Laurentians CARE

Groupe de support anglophone pour aidants naturels

(familles, bénévoles et travailleurs)

Discussions libres visant à trouver des solutions aux problèmes et aux changements de la qualité de vie suite à des problèmes de santé. Les groupes de soutien se concentreront sur deux types distincts d'aidants naturels.

Le premier groupe est spécifiquement conçu pour l'aidant naturel qui est un membre de la famille et qui travaille auprès de l'aidé à temps plein ou partiel. L'autre groupe sera formé pour le travailleur de support ou l'assistant à l'aidant familial. Les deux types d'aidant font face à des situations difficiles et uniques et se sentent souvent isolés, spécifiquement dans des endroits ruraux où le support anglophone est limité.

Avoir des ressources pour obtenir des conseils, exprimer ses frustrations ou trouver une solution peut prendre une très grande importance dans le système de santé actuel et ultimement améliorer la qualité des soins offerts. *Laurentians CARE* est dédié à fournir du support, des conseils et développer les aptitudes afin de régler plusieurs des situations difficiles que tous les aidants rencontrent sur une base quotidienne.

Les rencontres ont lieu les premiers et deuxièmes lundis du mois, de 10h à midi, dans les locaux de la Légion Royale Canadienne (127, chemin Watchorn).

Pour plus d'information, contactez *Laurentians CARE* sans frais au **1-855-522-7372**



Le programme P.I.E.D., pour prévenir les chutes chez les aînés (pour les 65 et plus)

Laurentians CARE prépare le programme P.I.E.D. (en anglais) qui sera offert à Morin-Heights au cours de l'été; 15 personnes maximum par groupe.

- Programme intensif de 12 semaines
- Deux rencontres hebdomadaires d'exercices en groupe
- Discussions informatives visant à adopter un comportement sécuritaire et adapté pour votre foyer
- Un programme d'exercices à faire chez soi
- La formation est offerte par des professionnels qualifiés du CLSC local
- Améliore votre équilibre et renforce vos jambes
- Garde vos os en bonne santé
- Rétablit la confiance en soi

Après 65 ans, une personne sur trois tombe au moins une fois par an. La plupart de ces chutes peuvent être prévenues! La formation gratuite est offerte par le CSSS des Pays-d'en-Haut en collaboration avec *Laurentians CARE*.

Contactez sans frais *Laurentians CARE* au **1-855-522-7372**



Pré-maternelle La Rochelle

La pré-maternelle La Rochelle espère rouvrir ses portes à nouveau en septembre! Nous serons à la recherche d'enseignants et d'écopiers de 3 à 5 ans.

Si vous êtes intéressés, prière de téléphoner au 450 927-0209 pour obtenir toute l'information.

Répertoire des entreprises

La Municipalité tient à jour un répertoire des entreprises locales et environnantes sur son site Internet. Si vous souhaitez que votre entreprise y apparaisse, contactez Karyne Bergeron à bulletin@morinheights.com pour recevoir le formulaire approprié.

Pour y jeter un coup d'œil:

www.morinheights.com/Categories-du-repertoire

Coueurs des bois

Le groupe des Coueurs des bois organise des sorties en plein air dans les Laurentides. Selon la saison, ces randonnées se font à bicyclette, à pied ou en raquettes. L'horaire des sorties de la saison en cours se trouve sur le site Internet municipal:

www.morinheights.com

Information:

Eileen Meillon au 450 226-6904





Politique de remboursement à des programmes sportifs pour les jeunes

La Municipalité de Morin-Heights a révisé sa politique de remboursement et remboursera dorénavant la différence du coût d'inscription entre le tarif résident et le tarif non-résident jusqu'à un maximum de 150 \$ par enfant, par activité, par année, pour les activités offertes au sein d'une association de hockey mineur, de baseball, un club de patinage artistique ou de natation.

Les activités devront être organisées par une ville située sur le territoire des Laurentides et le remboursement est offert uniquement pour les jeunes de 17 ans et moins, résidents permanents de Morin-Heights.

Les demandes de remboursement doivent être déposées au plus tard soixante (60) jours suivant la date de début de l'activité. Le remboursement sera émis à la fin de la saison ou de la session.

Le formulaire « Demande de remboursement » est disponible sur le site Internet municipal sous le menu « Formulaires » ou à l'hôtel de ville de Morin-Heights.

Prochaine parution

Veillez faire parvenir vos articles à Karyne Bergeron par courriel à : bulletin@morinheights.com ou les déposer à l'hôtel de ville.

La distribution de l'édition d'automne est prévue pour le **20 août 2014**. L'échéance pour la soumission des articles est le vendredi 4 juillet 2014. Cette édition couvrira la période du 1^{er} septembre au 1^{er} décembre 2014.

Tournoi de pêche de la Rivière-à-Simon

Au parc Lummis, samedi le 17 mai, de 8 h à 15 h.

Initiation des enfants à la pêche à la truite, frais d'inscription de 5 \$. Ceux-ci doivent apporter un équipement de pêche et être accompagnés d'un adulte détenant son permis de pêche (notamment disponible chez Rona H. Dagenais & Fils inc. à St-Sauveur). Cet événement est rendu possible grâce à la participation de l'Association de chasse et pêche des Laurentides.



CROSSFIT 15NORD

PROJET ENDO PROJECT

14-15 JUIN 2014

www.crossfit15nord.com



Activités

Abonnement de saison piscine

Ski Morin Heights offre aux résidents de Morin-Heights des taux réduits pour les abonnements de saison à sa piscine extérieure. Informez-vous des abonnements donnant aussi accès à Acro-Nature!

Les passes de saison sont disponibles à Ski Morin Heights.



Sentiers pédestres

Saviez-vous qu'une grande partie des pistes du réseau de Morin-Heights traversent des terrains privés et que le droit de passage est accordé par les propriétaires pour le ski de fond et la raquette uniquement? Afin de conserver ce grand privilège pendant l'hiver, il est important de respecter l'entente et de ne pas utiliser ces sentiers à d'autres fins.

Par ailleurs, une carte des sentiers pédestres de la municipalité sera disponible sous peu, à l'hôtel de ville et sur le site Internet municipal. Quant au Corridor Aérobique, il est accessible gratuitement pour la marche, la course et le vélo de mai à octobre.

Circuit historique

Vous pouvez visiter le village à pied, à votre propre rythme, en suivant le circuit imprimé des sites historiques présentés dans un guide disponible à l'hôtel de ville. Ce feuillet vous permettra de repérer certains lieux historiques où sont installés des plaques commémoratives et d'ainsi mieux comprendre leur importance dans le patrimoine de Morin-Heights.

CATÉGORIE D'ÂGE	TARIFS
Adulte	30\$ + taxes
Enfant (de 4 à 12 ans)*	20\$ + taxes
Aînés (60 ans et plus)	20\$ + taxes
Abonnement familial (2 adultes, 2 enfants de 12 ans et moins)	80\$ + taxes

**Les enfants de 13 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte. Gratuit pour les enfants de 3 ans et moins.*

HORAIRE
21 juin au 17 août de 10h30 à 19h et 23-24, 30-31 août et 1^{er} septembre, de 11h à 19h
<i>La piscine est parfois réservée pour des groupes. Veuillez donc consulter l'horaire de la semaine au préalable. • La piscine sera fermée les jours de pluie et les jours plus froids.</i>

Information: 450 226-1515

Légende

R: résident

NR: non-résident

*: Le coût varie selon la durée de l'inscription: 1, 3, 5 ou 10 mois. Deux cours d'essai gratuit.

** : Informez-vous auprès du professeur

COURS

Cours / Lieu	Tarif	Jour	Dates	Instructeur	Remarques
Body Design / Salle St-Eugène		lundi 9h à 10h15	14 avril au 16 juin	Lisa McLellan	Mise en forme. Zumba, musculation et travail au sol
Force et flexibilité / Centre communautaire		lundi 9h30 à 10h30			Améliorer la posture et la souplesse, éliminer les douleurs
Aquaforme / Chantecler		lundi 11h à 12h			Entraînement complet et sécuritaire dans l'eau
Cardio Nature / Corridor Aérobie		mardi 9h à 10h15	29 avril au 17 juin		Entraînement cardio et musculation en nature. Cours de 8 semaines, 80\$ plus taxes.
Combo 50+ / Salle St-Eugène		mardi 9h30 à 10h30	15 avril au 17 juin		Entraînement complet, améliore force et vitalité
Fusion Pilates / Centre communautaire		mer. 9h30 à 10h30			Renforcer et allonger les muscles, un bon défi!
Force et flexibilité / Centre communautaire	Passé ou carte	mer. 10h45 à 11h45	16 avril au 18 juin		Améliorer la posture et la souplesse, éliminer les douleurs
Force et flexibilité / Salle St-Eugène		mer. 17h30 à 18h30			Améliorer la posture, la force et la souplesse, éliminer les douleurs
Combo Cardio / Salle St-Eugène		jeudi 10h30 à 11h30			25 minutes de musculation et 35 minutes de cardio, corps/esprit
Hatha Yoga / Centre communautaire		jeudi 17h30 à 18h45	17 avril au 19 juin		Respiration, postures, détente profonde et transformation
Hatha Yoga / Centre communautaire		ven. 9h15 à 10h30			Doux, énergisant et régénérateur - adapté aux corps plus fragiles
Qi Gong & étirements / Centre communautaire		ven. 10h45 à 11h45	18 avril au 20 juin		
Yoga et méditation / Centre communautaire	15 \$ par cours avec inscription 20 \$ par cours sans inscription	lundi 17h30 à 19h15	mai à août	Louise Bloom 450 226-5844	Hatha yoga, méditation et discipline spirituelle
Italien débutant niveau 1 / St-Eugène	R: 120 \$ NR: 125 \$ (+ 30 \$ pour le livre)	lundi 9h à 10h30 ou 17h à 18h30			Livre: <i>L'italiano per tutti</i> de Bruno Villata, Terza Edizione Minimum 5 inscriptions
Italien débutant niveau 2 / St-Eugène		lundi 13h à 14h30 ou 18h30 à 20h	5 mai au 23 juin	Franca Collavoli francacollavoli@live.ca 450 562-8095	Suite niveau 1 Enseigné entièrement en italien. Même livre, 5 inscriptions min.
Italien débutant niveau 3 / St-Eugène		lundi 10h45 à 12h15			Suite niveau 2 Enseigné entièrement en italien. Même livre, 5 inscriptions min.
Tai Chi Yang avec étirements et méditation / Centre communautaire	120\$ par session	mardi 10h45 à 12h	1 ^{er} avril au 20 mai	Michelle Gendron 450 712-6834 ecoledeatichillibre.com	Équilibre physique, mental et émotionnel. Inscription en tout temps.

BLANCHE INSEPPA

NON PAPA

NON PAPA

NON PAPA

POUR TOUTE INFORMATION OU INSCRIPTION, VEUILLEZ CONTACTER DIRECTEMENT LE PROFESSEUR DU COURS

Cours / Lieu	Tarif	Jour	Dates	Instructeur	Remarques
Pilates sur ballon suisse débutant / Salle St-Eugène	Session 1 : R: 77 \$ NR: 84 \$ ou par cours R: 12 \$ NR: 13 \$	mardi 16h30 à 17h30 mardi 17h30 à 18h30	Session 1 (7 cours): 6 mai au 17 juin	Bernadett Seles pilatesainsauveur@gmail.com 450 644-0220	Augmentation de la flexibilité, force musculaire, posture, équilibre et concentration. Cours bilingue. Minimum 6 personnes, maximum 10.
Pilates sur ballon suisse intermédiaire / Salle St-Eugène	(session de 7 cours) R: 80 \$ NR: 85 \$ 15 \$ sans inscription	jeudi 11h à 12h15	15 mai au 26 juin	Donna Berry 450 226-1311	Pour les personnes dont le corps est rigide ou blessé
Karaté / Centre communautaire	*	vendredi 17h30 à 18h30	jusqu'en juin, de retour en septembre	Shihan Gilles Labelle 450 432-4570 ou lgilles@shorinjiryu.net	Développe concentration, respect, confiance en soi, forme physique et donne des outils aux jeunes contre le tagage. Enfants 5 ans+ et adultes.
Tai Chi Chuan style Wu / Centre communautaire	R: 140 \$ NR: 145 \$	samedi 9h à 10h30	5 avril au 28 juin	Robert Lee 450 227-8829 ou leeombertim@gmail.com	Pour harmoniser corps et esprit et pour garder la santé.
Flamenco 50+ / Centre communautaire	R: 103,50 \$ NR: 115 \$	samedi 12h30 à 13h30	10 mai au 14 juin	Sarah Vincent info@flamencolarentides.com 819 324-9347	Apprendre le flamenco tout en douceur. Plus doux sur les articulations, rythmes plus lents et moins complexes, plus d'explications.
Yoga tandem (parent-enfant) / Centre communautaire	R: 21 \$ NR: 25 \$ par cours	un samedi sur deux 16h à 17h sur réservation par appel	10 mai au 1 ^{er} août	Brigitte Vaissade 450 675-0515	Conçu pour un tandem parent-enfant. Opportunité unique de s'exercer ensemble, pratiquer la méditation et renforcer les liens des deux participants.
Ballet / Centre communautaire	**	**	jusqu'en juin, de retour en septembre	Isabeau 514 608-3381	3 1/2 ans à adulte
SESSION D'ÉTÉ					
Combo 50+ / Salle St-Eugène		mardi 9h30 à 10h30	1 ^{er} juillet au 2 sept.	Réserver vos places: Lisa McLellan 450 530-3920 450 560-2803	Entraînement complet, améliore force et vitalité
Yoga / Centre communautaire		mer. 9h30 à 10h30	2 juillet au 3 sept.	Inscription lors du premier cours Passé Fitness: 2 cours ou + / sem. 253 \$ taxes incluses Carte (9 cours): 135 \$ taxes incluses	Respiration, asanas, transformation, paix
Force et flexibilité / Centre communautaire	Passé ou carte	mer. 10h45 à 11h45	2 juillet au 3 sept.	Session ETE de 10 semaines Inscriptions en tout temps	Améliorer la posture et la souplesse, éliminer les douleurs
Combo 50+ Mix / Salle St-Eugène		jeudi 9h30 à 10h30	3 juillet au 4 sept.		Entraînement complet, améliore force et endurance cardio-vasculaire
Pilates sur ballon suisse débutant / Salle St-Eugène	Session 2: R: 88 \$ NR: 96 \$ ou par cours R: 12 \$ NR: 13 \$	mardi 16h30 à 17h30 mardi 17h30 à 18h30	Session 2 (8 cours): 8 juillet au 26 août	Bernadett Seles pilatesainsauveur@gmail.com 450 644-0220	Augmentation de la flexibilité, force musculaire, posture, équilibre et concentration. Cours bilingue. Minimum 6 personnes, maximum 10.
Pilates sur ballon suisse intermédiaire / Salle St-Eugène					

Légende

R: résident

NR: non-résident

*: Le coût varie

selon la durée

de l'inscription:

1, 3, 5 ou 10

mois. Deux cours

d'essai gratuit.

** : Informez-vous

auprès du

professeur

POUR TOUTE INFORMATION OU INSCRIPTION, VEUILLEZ CONTACTER DIRECTEMENT LE PROFESSEUR DU COURS